

Flash

Mai 2023

Optimum Vie est une société d'assurance française membre du Groupe Optimum, un groupe financier diversifié privé canadien ayant des activités au Canada, aux États-Unis et en France.

Voici les rubriques de votre *Flash* d'avril :

1. Le décès de M. Gilles Blondeau
2. Rappel... Nouveau microsite Web
3. Arrivée au sein de l'équipe commerciale d'Optimum Assurance Vie
4. 3^{ème} édition des Rendez-Vous du courtage à Lyon le mardi 20 juin au Centre des Congrès
5. Le gouvernement veut interroger les compagnies aériennes pour traquer les fraudeurs fiscaux
6. Déclaration IFI 2023 (Impôt sur la Fortune Immobilière)
7. L'intelligence artificielle dans la ligne de mire de la Cour des comptes européenne (Source Cour des comptes Européenne)
8. **Dossier « Retraites »** : Réforme des retraites 2023 : que contient le texte dans sa version définitive ? (Source Prévisima)
9. L'AMF et l'ACPR mettent en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent en France des investissements sur le Forex et sur des produits dérivés sur crypto-actifs sans y être autorisés
10. **Optimum Gestion Financière** : La ténacité de la croissance rassure, celle de l'inflation inquiète



Chers Partenaires,

C'est avec une profonde tristesse que nous vous annonçons le décès de M. Gilles Blondeau survenu le 7 mai 2023 à l'âge de 82 ans.

Visionnaire animé par le désir de participer à l'essor du Québec, Gilles Blondeau était le Fondateur et Président du Conseil et Chef de la direction de Groupe Optimum inc. jusqu'en 2014 puis Président du Conseil de 2014 à 2017 et Président honoraire à ce jour.

Jeune actuaire au profil entrepreneur, plein d'ambition et de volonté d'accomplissement, Gilles Blondeau a fondé son cabinet d'actuaire, Gilles Blondeau et Compagnie en avril 1969. Avec une équipe dynamique de conseillers en actuariat dont son associé de la première heure feu

Henri Joli-Cœur, il a accompagné plusieurs associations professionnelles, particulièrement en matière de système de rémunération pour les professionnels de la santé.

Au quotidien, il appliquait les principales valeurs du Groupe, soit de toujours servir avec intégrité, compétence rigueur, expertise technique et créativité.

Pour lire l'avis de décès, [cliquez ici](#).



Rappel... Nouveau microsite Web



Si vous ne l'avez pas vu nous avons lancé début mai le nouveau microsite Web : www.optimumvie.com.

Ce site fait rayonner notre gamme de solutions d'assurance vie dans nos trois domaines d'expertise : épargne, retraite et prévoyance. Cette architecture de contenu permet de valoriser notre positionnement et de moderniser notre approche digitale qui misait auparavant sur nos cibles plutôt que nos solutions. De plus, ce site offre une vitrine sur les valeurs ajoutées de devenir partenaire et met ainsi de l'avant notre modèle d'affaires distinctif.

Par ailleurs, les événements et les publications y sont promus en complémentarité avec nos actions de visibilité sur LinkedIn. Enfin, nous améliorons l'accessibilité puisque le contenu est entièrement disponible en anglais.

Bonne visite !

Arrivée au sein de l'équipe commerciale d'Optimum Assurance Vie



Nous avons le plaisir de vous annoncer à compter du 22 mai l'arrivée de Madame Marina Gauthier en qualité de déléguée commerciale pour la région Rhône Alpes (mgauthier@optimumvie.com).

Cette dernière sera désormais à votre disposition pour toute question ou toute assistance et nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien lui réserver sur cette région.

Nul doute que sa présence, son savoir-faire et sa technicité sauront répondre à vos exigences.

Toute l'équipe Optimum Vie lui souhaite la bienvenue !

3^{ème} édition des Rendez-Vous du courtage à Lyon le mardi 20 juin au Centre des Congrès

Venez nous rendre visite sur notre **stand n° A22**, nous serons ravis de vous y accueillir.

Au plaisir de vous voir nombreux à cet événement dédié aux distributeurs d'assurance de la région Rhône Alpes.

80 fournisseurs de produits et de services d'assurance seront présents à Lyon : un panorama complet de produits pour enrichir votre gamme et répondre aux besoins de vos clients.



Le gouvernement veut interroger les compagnies aériennes pour traquer les fraudeurs fiscaux



Le gouvernement envisage d'utiliser les listes de passagers pour vérifier le temps passé sur le territoire afin de vérifier l'exactitude des déclarations des personnes qui indiquent ne pas résider en France.

Pour le ministre, il s'agit avec ces listes de « vérifier » si les personnes indiquant aux services des impôts qu'elles ne sont pas résidentes en France, « et qui du coup ne payent pas leur impôt en France », disent vrai.

Concrètement, il s'agit de « vérifier quand la personne a pris un avion à destination de la France, quand elle est repartie », a poursuivi le ministre. Gabriel Attal a précisé qu'il allait saisir la CNIL, le gendarme des données personnelles, sur la faisabilité de cette mesure. À suivre....

Déclaration IFI 2023 (Impôt sur la Fortune Immobilière)

Si votre patrimoine au 1^{er} janvier 2023 est supérieur à 1 300 000 € vous devez souscrire une déclaration d'impôt sur la fortune immobilière dans les mêmes délais que la déclaration des revenus.

Attention cette année l'administration fiscale a précisé le régime des actifs immobiliers contenus dans un PER.

En effet pour un PER (assurance), le critère utilisé pour déterminer s'il est imposable à l'IFI est son caractère rachetable ou non.

L'article 972 du CGI prévoit l'imposition des contrats rachetables à hauteur de la fraction de leur valeur de rachat représentative des unités de comptes constituées d'actifs immobiliers imposables.

Le contrat est donc réputé rachetable et doit alors être inclus dans le patrimoine imposable pour la valeur de rachat représentative d'actifs imposables lorsque :

- il y a déblocage anticipé des actifs du PER (cessation d'activité à la suite d'un jugement de liquidation judiciaire ou d'acquisition de la résidence principale) ;



- l'assuré a atteint l'âge requis pour demander la liquidation du plan.

À noter que l'administration considère que la simple survenance de l'événement permettant le déblocage anticipé confère au contrat un caractère rachetable même si le titulaire ne demande pas le rachat avant l'échéance.

L'intelligence artificielle dans la ligne de mire de la Cour des comptes européenne (Source Cour des comptes Européenne)



La Cour des comptes européenne commence à évaluer l'action de l'UE en faveur du développement de l'intelligence artificielle (IA). Les auditeurs entendent déterminer si les plans et les mesures financières mis en place par la Commission européenne peuvent donner les moyens à l'Europe de se hisser au rang de leader mondial dans le domaine de l'IA.

Pour l'UE, la transition numérique ne se fera pas sans l'intelligence artificielle ; sa politique industrielle et son autonomie stratégique en dépendent. La révolution est en cours, mais l'Europe reste à la traîne sur des volets clés, comme le financement : on y investirait deux fois moins dans l'IA qu'aux États-Unis. Moins d'une entreprise européenne sur dix (soit 8 %) utilisait l'IA en 2021. Mais cette moyenne cache des différences notables entre États membres... la suite sur https://eca.europa.eu/Lists/ECADocuments/INAP-2023-02/INAP-23-02_FR.pdf.

Réforme des retraites 2023 : que contient le texte dans sa version définitive ? (Source Prévisima)

La loi de financement rectificative de la Sécurité sociale, qui contient la réforme des retraites, a été promulguée par le Président de la République dès vendredi, peu après le verdict très attendu du Conseil constitutionnel. Six cavaliers législatifs ont été censurés. Les autres mesures sont adoptées.

Report de l'âge légal, durée de cotisation, carrière longue, cumul emploi retraite, pension minimum, régime spéciaux... Tour d'horizon des principales mesures de la réforme des retraites.

- Report de l'âge légal et augmentation de la durée de cotisation

Mesure phare de la réforme, l'augmentation de l'âge légal à 64 ans, contre 62 ans aujourd'hui. Ce report est couplé à une accélération de l'allongement de la durée de cotisation nécessaire pour obtenir une retraite à taux plein. Quant à l'âge du taux plein automatique, il reste fixé à 67 ans.

Les personnes les plus fragiles (inaptes, invalides, victimes d'AT-MP, en situation de handicap ou exposés à l'amiante) pourront toutefois continuer à partir plus tôt à la retraite.



- Carrières longues
- Retraites à 1200 €
- Régimes spéciaux
- Cumul emploi retraite et retraite progressive
- Mesure à destination des parents
- Fonctionnaires
- Prévention

Tous ces points en détail sur : <https://www.previsima.fr/actualite/que-contient-la-reforme-des-retraites-de-2023-dans-sa-version-definitive.html>

L'AMF et l'ACPR mettent en garde le public contre les activités de plusieurs acteurs qui proposent en France des investissements sur le Forex et sur des produits dérivés sur crypto-actifs sans y être autorisés



Avec l'objectif de protéger les épargnants, l'Autorité des marchés financiers (AMF) et l'Autorité de contrôle prudentiel et de résolution (ACPR) mettent régulièrement à jour leurs listes noires de sites identifiés comme proposant des investissements sur le marché des changes non régulé (Forex) et sur des produits dérivés dont le sous-jacent est constitué de crypto-actifs, sans y être autorisés.

Le communiqué au complet sur : <https://www.amf-france.org/fr/actualites-publications/communiqués/communiqués-de-lamf/lamf-et-lacpr-mettent-en-garde-le-public-contre-les-activités-de-plusieurs-acteurs-qui-proposent-en-10>

Optimum Gestion Financière : La ténacité de la croissance rassure, celle de l'inflation inquiète

Les difficultés des banques régionales américaines s'accroissent

L'action de *First Republic Bank*, établissement de gestion de fortune de San Francisco, a fortement chuté (-99 % depuis le début de l'année) à la suite d'importants retraits de dépôts de ses clients (100 Mds \$ sur le 1er trimestre, 41 % des dépôts totaux). La banque *JP Morgan Chase* s'est portée au secours de *First Republic* pour éviter une 3^e faillite bancaire en 3 mois, en la rachetant pour 13 Mds \$. Le risque reste cantonné aux banques régionales américaines, car les épargnants transfèrent leurs dépôts vers les grandes banques américaines.

En Europe, les déboires de *Crédit Suisse* n'ont pas précipité d'autres banques dans la tourmente, car l'institution a principalement souffert des conséquences de scandales liés à une mauvaise gouvernance (*Archegos*, *Greensill*, *Tuna bonds*, espionnage, etc.). Les résultats du 1^{er} trimestre ont été solides pour les banques européennes à l'image des banques françaises : *BNP Paribas*, *Crédit Agricole* et *Société Générale* ont dépassé les attentes de résultat net. En conclusion, le risque systémique bancaire est écarté à ce stade, c'est pourquoi les actions ont rebondi depuis mi-mars (9,3 % pour le marché européen et 9,6 % pour les banques européennes).

Toutefois, les perspectives de croissance s'améliorent

En dépit des turbulences bancaires, la croissance résiste mieux que prévu. La croissance chinoise accélère à 4,5 % (+1,5 %) pour le 1^{er} trimestre 2023, grâce aux ventes au détail (+10,6 % en mars) qui profitent de la réouverture de l'économie. Surprise positive en Italie, où la croissance s'établit à 1,8 % sur le 1^{er} trimestre (0,4 % au-dessus des attentes). Le gouvernement portugais a rehaussé son objectif de croissance 2023 à 1,8 % (+0,5 %) grâce aux exportations. Néanmoins, le PIB de la zone euro est légèrement plus faible à cause des chiffres allemands et français.

Les indicateurs avancés indiquent un prolongement de cette embellie. En effet, le *PMI Composite* s'installe confortablement en zone d'expansion en avril (54,4). L'indice profite de la baisse de l'inflation, des nouvelles

commandes et de la bonne tenue de l'emploi. Nous notons toutefois un large écart entre les *Services* et le secteur *Manufacturier*, ce dernier restant en zone de contraction. Aussi, la prudence reste de mise, car les multiples hausses de taux fragilisent l'activité.

Le lent reflux de l'inflation force les banques centrales à maintenir leur cap

Variable clef de l'économie, l'inflation demeure un enjeu majeur pour les banquiers centraux. 6 mois après avoir atteint son pic, l'inflation en zone euro s'établit à 7,0 % en avril, un niveau bien supérieur à la cible de la *Banque Centrale Européenne* (« *BCE* »). Même constat pour l'inflation cœur (5,6 %). Les États-Unis connaissent des niveaux similaires (4,9 % en avril).

En conséquence, la *Réserve fédérale américaine* a remonté de nouveau ses taux directeurs de 0,25 %, dans la fourchette 5,00-5,25 %, soit un niveau équivalent au sommet de 2007. Les difficultés rencontrées par certaines banques régionales américaines n'ont pas dissuadé la *Fed* d'appliquer sa 10^e hausse consécutive. Le fameux « pivot » est désormais pleinement anticipé par les marchés, qui ne prévoient plus de hausse de taux. Principale différence avec l'Amérique du Nord, la *BCE* devrait maintenir ses resserrements monétaires après avoir également relevé ses taux directeurs de 0,25 %. Le taux de dépôt atteint « seulement » 3,25 % contre -0,50 % en juillet dernier. Autre tour de vis, l'institution a annoncé la fin des réinvestissements dans le cadre de son programme d'achat d'actifs historique (« *APP* ») à compter de juillet 2023.

Le pays développé le plus avancé dans la lutte contre l'inflation est le Canada, où l'inflation atteint 4,4 % en avril. À l'inverse, le Royaume-Uni souffre d'une hausse des prix plus de 2 fois supérieure au Canada (10,1 %). Aussi, nous recommandons aux investisseurs de la zone euro de privilégier le Canada au détriment du Royaume-Uni.

Performances 2023*	Fonds	Indice
Optimum Actions	12,6	12,1
Optimum Actions Internationales	10,3	10,8
Optimum Patrimoine	6,6	7,0
Optimum Obligations	1,0	1,3
Fonds Optimum Actions Canada (R)	5,1	5,1

*Nettes de frais de gestion au 19 mai 2023

OPTIMUM VIE S.A.

94, rue de Courcelles
75008 Paris, France
+ 33 1 44 15 81 81

optimumvie.fr
optimumvie.fr/linkedin

